



A SUIVRE

COVAGE, ACTEUR DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Décidé en 2013, le Plan très haut débit doté de 20 milliards d'euros doit assurer grâce au développement du réseau de fibre optique, un accès généralisé aux technologies numériques de pointe indispensables à la compétitivité économique et l'attractivité des territoires. COVAGE, entreprise francilienne, en est l'un des principaux acteurs.

La hausse de la vitesse de connexion a considérablement développé les usages et les possibilités d'Internet pour les particuliers, les entreprises ou les administrations. Le développement de la vidéo, l'envoi

de fichiers de plus en plus volumineux, le stockage des données et documents sur le cloud, nécessitent des infrastructures de plus en plus performantes pour lesquelles la technologie ADSL montre ses limites. Les spécialistes du secteur estiment en effet que les besoins

en débit sont décuplés tous les cinq à sept ans. La fibre optique qui garantit une qualité de service inégalée et indépendante de la distance, est l'outil technique qui permet d'assurer les usages dont nous aurons besoin dans les trente ans qui viennent.

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La mise en œuvre du plan « très haut débit » du gouvernement et l'obligation pour les collectivités territoriales de fournir un schéma de déploiement de la fibre accélère son développement. COVAGE, spécialisé dans la conception, la construction, l'exploitation technique et la commercialisation de réseaux très haut débit, est l'un des partenaires qui les accompagnent dans la réussite de cette révolution numérique qui renforce l'attractivité des territoires. Grâce à son expertise, la société sait trouver les solutions à la fois en termes de couverture et de débit qui assurent une parfaite adéquation entre les attentes de ses clients et ses capacités à les satisfaire. Pour répondre à ce challenge, COVAGE construit des réseaux de dernière génération qui permettent de transporter une large gamme de technologies et d'applications de manière à assurer la continuité des réseaux historiques et la migration vers le tout IP. Un réseau performant de haute disponibilité, adapté et consolidé en permanence pour répondre aux attentes des opérateurs. « Nous passons beaucoup de temps à tester et mettre en œuvre les dernières évolutions techniques permettant d'augmenter les performances et la fiabilité du réseau. Nous consacrons plus d'un million d'euros par an à ces activités », indique Jean-Michel Soulier, son Président.

23 RÉSEAUX LOCAUX EXPLOITÉS

Cette société basée à Rueil-Malmaison, entend apporter des solutions pragmatiques aux problématiques locales, que ce soit en matière d'éducation (lycées de la Région Bourgogne), de santé (Centre hospitalier d'Arras), d'e-administration (Communauté Urbaine de Creusot Montceau) ou d'activités économiques (Zones d'activités du Grand Poitiers). « Nous répondons aux besoins

des collectivités par le biais de procédures de délégation de service public (DSP) en affermage comme en concession, de partenariats public privé (PPP) ou de marchés de services », précise Jean-Michel Soulier. Particularité du modèle économique de COVAGE, elle laisse à un partenaire spécialisé le soin de vendre des services à forte valeur ajoutée en s'appuyant sur son réseau. Son indépendance lui permet de s'adresser à l'ensemble des opérateurs locaux, nationaux et internationaux dans des conditions de parfaite neutralité, pour proposer au client final toute la gamme des offres existantes à des tarifs attractifs. La société exploite à ce jour 23 réseaux locaux dont deux en Ile-de-France* (18 Délégations de Service Public et 5 contrats de service) ainsi qu'un réseau de transmission national les reliant à Paris. « Notre ambition est de participer aux appels d'offres départementaux pour le développement des réseaux fibre optique sur 11 millions de foyers d'ici 2022 dans les zones moins denses hors des grandes agglomérations. Nous avons comme objectif de couvrir 500 000 foyers en 2015 contre 65 000 actuellement », souligne son Président. Mais pour cela, l'entreprise devra résoudre deux grandes difficultés. L'accès au financement, bien qu'une grande partie soit assurée par des fonds publics dans le cadre du Plan National Très Haut Débit, et sur le plan humain, la capacité pour un opérateur de la taille de COVAGE (130 employés), d'attirer et fidéliser les bons profils techniques qui ont tendance à privilégier les grands opérateurs. Un phénomène d'autant plus marqué en région parisienne, où l'entreprise à son siège. Autre perspective de développement : l'international. « Bien que nous ayons cédé notre activité en Espagne en 2013 à notre partenaire local, nous prévoyons de revenir à l'international en répondant à des appels d'offres publics ou en acquérant des opérateurs existants », nous révèle Jean-Michel Soulier.

*Seine Essonne Très Haut Débit (160 km de fibre optique - 12 zones d'activités desservies par la fibre optique (THD Zone) - 32 000 foyers éligibles à la fibre optique au domicile. Sem@for77 1620 km de fibre optique 6 450 sites raccordés (dont 52 SDIS, 90 collèges, 58 sites du Conseil Général) - 356 zones d'activités couvertes dont 240 en fibre optique - 3829 foyers éligibles à la fibre.



Jean-Michel Soulier
Président de COVAGE

LA PLACE DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

La fibre optique couvre 3 millions de foyers (12 % des foyers français) ayant la possibilité de s'abonner à la fibre optique, dont 500 000 ont effectivement souscrit à une offre d'opérateur. Parallèlement, 8,6 millions de foyers sont couverts par les réseaux câbles renouvelés combinant fibre optique et câble coaxial en cuivre, dont 1,5 millions sont abonnés. La croissance du secteur est importante avec entre 2012 et 2013, respectivement + 67 % d'abonnés fibre et +15 % d'abonnés haut débit sur le câble.

COVAGE EN CHIFFRES

300 M€ d'actifs gérés
42 M€ de CA en 2013
23 Réseaux d'Initiative Publique
9 400 km d'infrastructure fibre optique nationale
130 collaborateurs

Pour savoir plus :
www.covage.com